

315
Lycéens & Étudiants

Filières :

BTSA Viticulture-Œnologie

BTSA Technicien
Conseil Vente

Bac Professionnel Conduite
et Gestion de l'Entreprise
Viti-Vinicole

Bac Professionnel
Technicien Conseil Vente
en Agroalimentaire

Baccalauréat Technologique
Sciences et Technologie de
l'Agronomie et du Vivant

Seconde Générale et
Technologique



Le lycée viticole est habilité à percevoir le solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de l'article L6241-5 du code du travail.

N° SIRET : 192 100 360 00010

Votre Contact :
Carole STEINMETZ
carole.steinmetz@educagri.fr
☎ 03 80 26 35 87



Retrouvez-nous
sur le Web
lavitibeau.com

LYCEE VITICOLE

16, avenue Charles Jaffelin
BP 10215
21206 BEAUNE CEDEX

☎ 03 80 26 35 80

📧 legta.beaune@educagri.fr



**Nouvelle procédure
de versement (voir au verso)**

Edito

Situé au cœur du centre historique de la ville de Beaune, l'EPLFPA « Beaune Viti Agro Campus », assure la formation des futurs viticulteurs et cadres de la filière vigne et vin depuis plus de 120 ans. Son domaine n'a fait que s'agrandir : il s'étend maintenant sur 23 ha dont 45% en culture BIO. Il comprend une vingtaine d'appellations différentes dont 40 % en premier cru. Les apprenants formés sur le domaine pédagogique et encadrés par les enseignants et professionnels du domaine participent aux travaux de la vigne, à l'élaboration des vins et à leur commercialisation.

La cuverie et la salle de dégustation inaugurées en 2017 sont des outils de formation ultra moderne répondant aux enjeux environnementaux et de production de la filière.

À cette mission pédagogique, s'ajoute une mission d'expérimentation conduite en lien avec la profession autour des enjeux actuels.

L'innovation technologique et la poursuite de la modernisation des installations sont inscrites dans la dynamique de l'établissement. L'équipe d'ingénierie de « La Viti » a collaboré au développement de 8 simulateurs de conduite immersifs de tracteurs enjambeurs - Première nationale et européenne (cofinancement Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté, FEDER, et établissement) - ces outils permettent de parfaire les apprentissages en complément de notre plateforme de conduite sur tracteurs école.

Des projets ont été réalisés à cette rentrée, avec l'installation d'une micro cuverie pédagogique, la mise en place d'un FabLab autour des nouvelles technologies appliquées au monde viticole, la mise à niveau d'une plateforme CACES pour la certification de conduite des chariots élévateurs.

Notre établissement est également impliqué dans une démarche forte de coopération internationale pour le rayonnement de la viticulture bourguignonne aux côtés de nos partenaires.

Le Directeur de l'EPLFPA
Laurent GOUTTEBARON

Solde Taxe d'Apprentissage

Procédure de versement du solde



- ✓ Le solde de la taxe d'apprentissage est depuis 2023 déclaré et versé annuellement à l'Urssaf ou à la MSA.
- ✓ La déclaration et le paiement du solde de la taxe d'apprentissage au titre de la masse salariale de l'année 2023 seront à réaliser pour chaque établissement sur la DSN d'avril 2024, exigible entre le 5 et le 15 mai 2024.
- ✓ Le choix du bénéficiaire du solde de la taxe d'apprentissage se fait sur la plateforme de fléchage mise à disposition par la caisse des dépôts et consignations (SOLTéA).



Nous comptons sur votre soutien pour continuer de proposer des formations de qualité au plus près de vos attentes et des évolutions techniques du monde professionnel.

Références de notre établissement :



SIRET : 192 100 36 000 010

SIGLE : LEGTPA

N° de L'UAI : 0210036A

Adresse : 16 Avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE

Adresse mail : legta.beaune@educagri.fr